

La République du Centre, 9 mai 2014

PÉNAL ■ Jean-Pierre Sueur intervient sur la révision des condamnations

Le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, est intervenu dernièrement au Sénat lors du débat sur la proposition de loi relative à la réforme des procédures de révision et des réexamens des condamnations pénales définitives. Il a notamment soutenu la réforme proposée qui donne plus de solidité à la procédure lorsqu'un fait nouveau a été découvert postérieurement, susceptible de créer un doute quant au bien-fondé de la condamnation ; l'élargissement des requérants susceptibles de mettre en œuvre la procédure de révision ; la composition de la nouvelle juridiction en charge des révisions et réexamens (18 membres de la Cour de cassation) ; les nouvelles procédures pour l'instruction. La proposition de loi a été adoptée par le Sénat. ■